
Programme de Formation

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Salariés du secteur privé, fonctionnaires, apprentis ou toutes personnes souhaitant acquérir les notions de base en matière de prévention des risques professionnels et en matière de premiers secours.



Objectifs pédagogiques

A la fin de cette formation, le SST contribuera à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation des procédures spécifiques de l'entreprise et interviendra efficacement face à une situation d'accident de travail en portant secours à la victime.



Description

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise ;
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail ;
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention ;

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Protéger de façon adaptée ;
- Examiner la victime ;
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime ;
- Secourir la victime de manière appropriée.



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.



Méthodes mobilisées

- Etudes de cas et exposés participatifs ;
- Démonstrations pratiques ;
- Mises en situation réalistes ;
- Ludopédagogie.

Formation essentiellement pratique.





Moyens et supports pédagogiques

Un mémento de la formation est remis aux participants en fin de formation.



Modalités d'évaluation et de suivi

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives peuvent prétendre à l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

La validité de ce certificat est fixée à 2 ans et la validité de celui-ci est conditionnée par la réussite des épreuves certificatives lors d'une formation "Maintien & Actualisation des Compétences" (MAC).

Un SST dont la fin de validité de son certificat est dépassé ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre une formation initiale.

Informations générales

Modalités d'accès

Les étapes clés sont : Analyse des besoins – Devis – Bon pour accord – Contractualisation

Délais d'accès

L'accès aux formations est conditionné à la signature préalable d'un contrat ou d'une convention de formation, dans le respect des délais légaux de rétractation applicables. Les modalités et délais d'accès sont précisés dans nos conditions générales de vente, disponibles sur simple demande.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap et adaptations spécifiques

Nos formations peuvent s'adapter à certaines situations de handicap. Nous avons nommé un référent handicap au sein de notre organisme de formation. Pour étudier ensemble vos besoins spécifiques merci de contacter notre référent handicap via l'adresse mail : contact@gfp-formations.com

Tarifs

Pour toute demande de tarification veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : contact@gfp-formations.com